LA POLITIQUE FRANÇAISE

LE SYSTÈME ÉLECTORAL FRANÇAIS

Les **élections législatives** élisent **les députés** qui forment **l'Assemblée Nationale**. Les **élections régionales** élisent **les délégués** de chaque région. La France compte 22 régions.

Les **élections cantonales** élisent **les délégués généraux** de chaque département. La France compte 101 départements (dont 5 d'outre-mer): En 2014, les délégués régionaux et cantonaux vont « fusionner » pour former **des délégués « territoriaux».**

Les **élections municipales** élisent **les conseillers municipaux**. Après son élection, le conseil municipal se réunit dans les plus brefs délais possibles. Il élit en son sein **le maire** et **ses adjoints**. Le maire et les adjoints constituent **la municipalité.**

Les **élections sénatoriales** élisent **les sénateurs**. Elles se font au **suffrage indirect**. **Le Sénat** est la deuxième chambre législative qui vote **les lois du Parlement**

LA SÉPARATION DES POUVOIRS

Pour éviter qu'une seule personne ou qu'un seul parti décide de tout dans un pays, on a décidé de séparer les pouvoirs de l'État.

Diviser les pouvoirs, c'est la meilleure façon que l'homme ait trouvé pour éviter qu'un État devienne une **dictature**. Cette grande idée de séparer les pouvoirs a été précisée par un philosophe français du 17e siècle, il s'appelait Montesquieu.

En France et dans la plupart des démocraties, les pouvoirs sont divisés de la façon suivante:

Le pouvoir exécutif

C'est le pouvoir qui revient au gouvernement et au **Président de la République**.

Le pouvoir législatif

C'est le pouvoir qui discute et **vote les lois**. En France, il est divisé en deux chambres: **l'Assemblée nationale** et **le Sénat**.

Le pouvoir judiciaire

C'est le pouvoir qui est donné aux **juges**. Il veille à l'application de la loi et règle les conflits entre personnes.

L'ÉLECTION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Le Président de la République Française est élu pour une période de cinq fois renouvelable une seule fois. C'est ce qu'on appelle **un quinquennat**. Il est élu par **suffrage universel direct**, c'est-à-dire, c'est directement le peuple Français qui élit ses représentants.

Dans les élections il y a normalement **deux tours** : dans un premier tour, on recherche **la majorité absolue** (il faut avoir 50% des voix plus une). Si aucun candidat ne l'obtient, on garde les deux meilleurs scores qui restent pour **le deuxième tour**. On dit qu'ils sont en ballottage. Au deuxième tour, celui qui obtient **la majorité absolue relative** (il faut avoir plus de voix que l'autre) gagne.

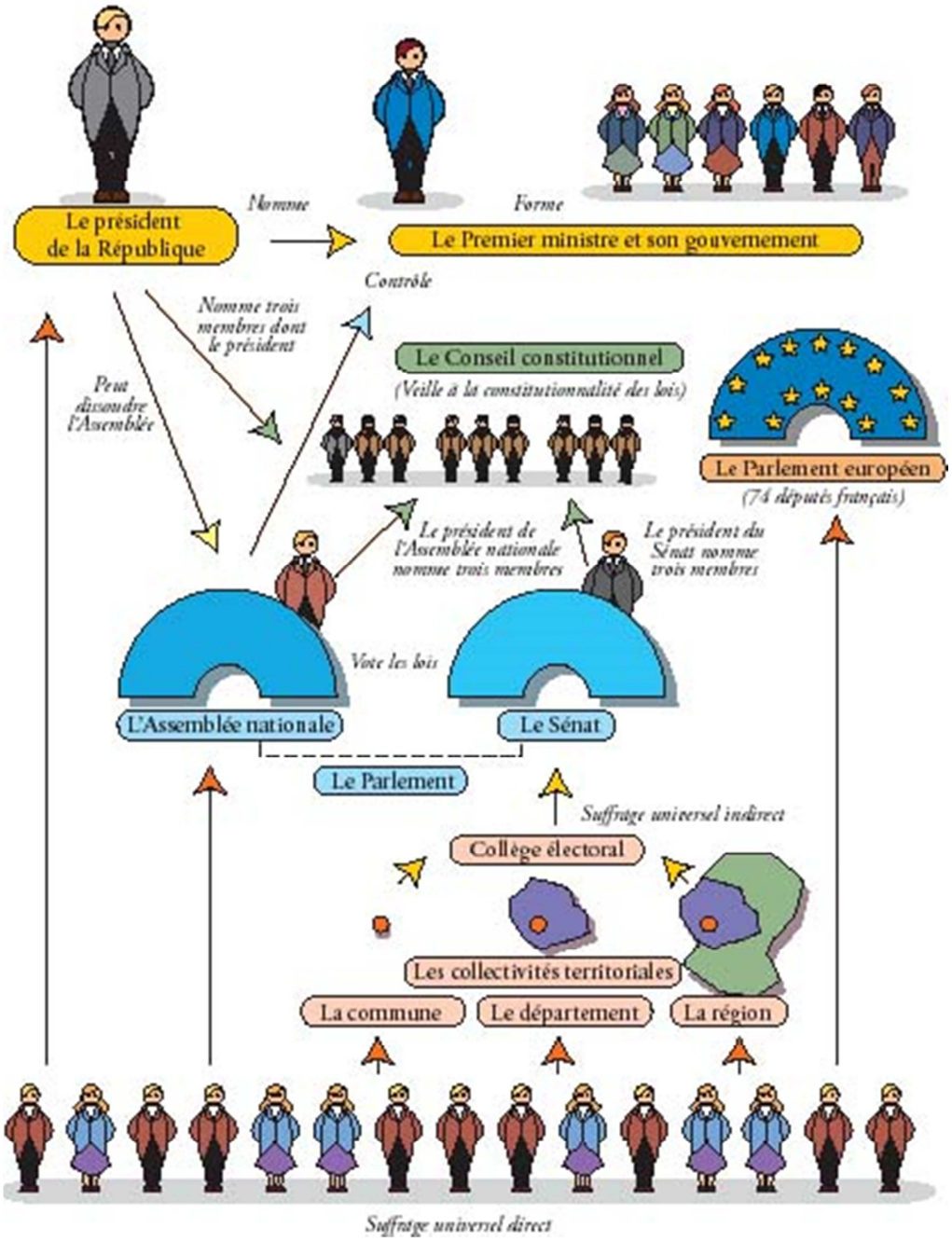

QUELS SONT LES POUVOIRS DU PRESIDENT FRANÇAIS ?

- **Le Président** représente le pays tout entier. Quand il voyage officiellement à l'étranger, il parle au nom de la France et de tous les Français. C'est lui qui **rencontre les chefs d'États étrangers** et qui **signe les accords entre les pays** ;

- il nomme les hautes personnalités de l'État : le **Premier ministre** et les **ambassadeurs ;**

- il peut décider de demander à tous les Français de voter en dehors des périodes électorales :

. lors d'un **référendum** ;

. lors d'une dissolution de l'**Assemblée nationale** (voir plus bas) ;

- il veille à ce que la **justice** fasse son travail de manière indépendante. Les juges n'ont pas à demander l'avis du Président pour rendre un verdict. Par contre, le Président a le droit de gracier un prisonnier, c'est-à-dire de diminuer ou d'annuler sa peine de prison ;

- il est le **chef des armées**. C'est lui qui décide si on envoie des soldats ou non dans un pays en guerre. Il est aussi le seul à pouvoir donner l'ordre d'utiliser l'arme nucléaire. D'ailleurs, c'est le seul qui ait accès à Jupiter, le poste de commandement nucléaire, dont l'emplacement exact est tenu secret.

Après avoir **nommé** son **Premier ministre**, il choisit avec lui les ministres qui composent son **gouvernement**. Chaque ministre possède **un ministère** ou **une administration** et travaille avec sa propre équipe. Mais tu as déjà dû entendre parler des différents ministères : celui du Développement durable, de l'éducation nationale ou du Travail. Leur nombre varie en fonction des Présidents ; actuellement, il y a 17 ministères:

- Premier ministre
- Ministère des Affaires étrangères et du Développement international
- Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
- Ministère de la Justice
- Ministère des Finances et des Comptes publics
- Ministère de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique
- Ministère des Affaires Sociales et de la Santé
- Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social
- Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports
- Ministère du Logement, de l'Égalité des territoires et de la Ruralité

- Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie
- Ministère de l'Intérieur
- Ministère des Outre-mer
- Ministère de la Défense
- Ministère de la Culture
- Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt,
- Ministère de la Décentralisation et de la Fonction publique

Tous les mercredis, le Président et les ministres se réunissent au **palais de l'Élysée** pour faire le point sur les dossiers. C'est **le Conseil des ministres**.

EST-CE QUE LE GOUVERNEMENT CREE LES LOIS ?

On dit que le Président **promulgue les lois**. Cela signifie qu'il doit avoir signé une loi pour qu'elle puisse être appliquée. Le Président et son gouvernement peuvent aussi **proposer des lois**. Mais c'est **l'Assemblée nationale** qui les vote.

L'Assemblée nationale est l'endroit où **les députés** débattent et votent les lois. Ils sont élus par le peuple lors des élections législatives. Ils sont 577.

Quand la majorité des députés est du même parti politique que le Président, il est plus facile pour lui de faire accepter ses projets. Car les députés votent ses propositions.

Mais à l'inverse, si l'assemblée n'est pas de son côté, il doit choisir un Premier ministre qui appartient à la majorité. C'est ce qu'on appelle **la cohabitation**.

La dernière cohabitation a duré 5 ans, de 1997 à 2002. Jacques Chirac était Président et Lionel Jospin, Premier ministre.

Le Président a le droit de « **dissoudre** » l'Assemblée nationale : il renvoie les députés avant la fin de leurs mandats. C'est une arme puissante dont le Président se sert rarement. Cela lui permet de provoquer de nouvelles élections législatives et de vérifier que les Français sont encore ou non de son côté. Le président Jacques Chirac l'avait fait en 1997.

EXISTE-T-IL UN TEXTE OU CES POUVOIRS SONT INSCRITS ?

Les pouvoirs du Président et son rôle sont inscrits dans un texte appelé **la Constitution**. Notre actuelle Constitution date de 1958. Elle donne les grands principes de la Ve République. Toute loi votée ne peut pas être contraire à la Constitution ou alors elle n'est pas valide.

Le premier président de la Ve république, Charles de Gaulle, est le « père » de cette Constitution. Son intention était de donner plus de pouvoirs au Président. C'est pour cette raison qu'en France on parle de **régime présidentiel**.

Certains hommes politiques voudraient changer complètement ce texte pour passer à une VIe République et donner moins de pouvoirs au Président et plus aux députés qui sont à l'Assemblée. C'est le cas en Allemagne et en Grande-Bretagne. On parle alors de **régime parlementaire**.

CONNAIS-TU LES PRESIDENTS DE LA VE REPUBLIQUE ?

- **Charles de Gaulle**, de 1959 à 1969

- **Georges Pompidou**, de 1969 à 1974

- **Valéry Giscard d'Estaing**, de 1974 à1981

- **François Mitterrand**, de 1981 à 1995

- **Jacques Chirac**, de 1995 à 2007

- **Nicolas Sarkozy**, de 2007 à 2012

- Depuis 2012, **François Hollande**.

Avant 2000, les Présidents étaient élus pour 7 ans (**septennat**). Actuellement, ils sont élus pour une période de 5 ans (**quinquennat**).

Élu à 2 reprises, François Mitterrand est le président de la Ve République qui est resté le plus longtemps au pouvoir : 14 ans !

LES PARTIS POLITIQUES

Extrême gauche	Ecologistes	Gauche	Centre	Centre Droit	Droite		Extrême Droite
- Parti Communiste - Nouveau Parti Anticapitaliste	- Verts - Europe Ecologie	Parti Socialiste (PS)	Mouvement Démocrate (Modem)	Nouveau Centre	Union pour la Majorité Présidentielle (UMP)	Chasse Pêche Nature Tradition	Front National (FN)
Buffet. Besancenot	Bové Mamère.	Royal Aubry Hollande...	Bayrou	Hervé Morin.	Sarkozy Bertrand	Nihous	Le Pen

SOURCES: http://jouerfle.blogspot.com.es/p/politique_06.html

http://lewebpedagogique.com/ressources-fle/files/2011/04/LE-SYSTEME-ELECTORAL-FRAN%C3%87AIS.pdf